

Direction Générale des Services

03.20.66.58.24

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL****L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, LE VINGT DEUX MAI**

Le Conseil Municipal s'est réuni à l'hôtel de Ville, sis 42 rue du Général Leclerc à Hem, sous la présidence de Monsieur Francis VERCAMER, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 16 mai 2025.

Nombre de conseillers en exercice : 33

PRÉSENTS

Francis VERCAMER Maire, Pascal NYS Adjoint, Ghislaine BUYCK Adjointe, Jean-François LECLERCQ Adjoint, Anne DASSONVILLE Adjointe, Philippe SIBILLE Adjoint, Blandine LEPLAT Adjointe, Laurent PASTOUR Adjoint, Fabienne LEPERS Adjointe, Said LAOUADI Adjoint, Therese NOCLAIN Conseillère déléguée, Chantal LAHARNAR Conseillère, Etienne DELEPAUT Conseiller délégué, Bruno DUQUESNOY Conseiller, Fatima KARRAD Conseillère déléguée, Sabine HONORE Conseillère, Emmanuelle GUILLAIN Conseillère, Kamel MAHTOUR Conseiller délégué, Eugenie CARBON Conseillère, Gaetan DECOSTER Conseiller, Christelle DUTRIAUX Conseillère, Jérôme MEERSEMAN Conseiller délégué, Guillaume BOCQUET Conseiller, Anne-Charlotte DEMEULENAERE Conseillère, Clementine NOUQUERET Conseillère, Sana EL AMRANI Conseillère, Jacques DUPONT Conseiller, Mathilde LOUCHART Conseillère, Karima CHOUIA Conseillère

ABSENTS EXCUSES :

Barbara RUBIO COQUEMPOT ayant donné pouvoir à Blandine LEPLAT,
Rafik BZIOUI ayant donné pouvoir à Francis VERCAMER,
Jean-Adrien MALAIZE ayant donné pouvoir à Jean-François LECLERCQ,
Thibaut THIEFFRY ayant donné pouvoir à Pascal NYS,

DEL_2025_032
FI - EXERCICE BUDGÉTAIRE 2025 - BUDGET PRINCIPAL - BUDGET
SUPPLÉMENTAIRE

Le budget supplémentaire a pour objet d'intégrer sur l'exercice 2025 les résultats de l'exercice 2024 ainsi que de procéder aux ajustements de crédits nécessaires depuis l'adoption du budget primitif 2025.

L'ensemble des écritures est retracé dans le document budgétaire réglementaire joint à la présente délibération.

Outre la reprise des résultats et des reports, le budget supplémentaire intègre des dépenses et des recettes complémentaires pour un montant de :

- de 973 304 € en dépenses de fonctionnement
- de 594 459 € en recettes de fonctionnement
- de 11 644 570 € en dépenses d'investissement

Vu la nomenclature M57,

Vu les inscriptions budgétaires du Budget Primitif 2025 de la commune d'Hem,

Vu l'avis conforme de la commission Finances, Économie et Administration Générale du 12 mai 2025,

Le Conseil municipal décide par :

30 pour

3 abstentions

Jacques DUPONT, Mathilde LOUCHART, Karima CHOUIA

- d'approuver le budget supplémentaire 2025 du budget principal de la ville de Hem.

Ainsi délibéré en séance les jours, mois et an susdits,

Pour copie conforme,